



Cheque avec mon nom et mon prenom puis je rajouter le prenom de m

Par **frede**, le **08/03/2010** à **22:19**

Bonjour,

jai un cheque a encaisser a mon nom et mon prenom le pb est comme je suis a la poste pour faire une opposition de prelevement il faut s y prendre plus d 1 semaine a l avance donc j ai un prelevement qui doit passer sur mon compte et pour qu il soit refuser je dois attendre pour le deposer je voudrais savoir comme ma soeur a le meme nom que moi si apres mon prenom je rajoute son prenom est ce que elle peus le deposer sur son compte ou est ce que ca pose un probleme vu que mon nom et mon prenom est avant le prénom de ma soeur.en esperant avoir une reponse assez vite .merci

Par **Patricia**, le **09/03/2010** à **13:13**

Bonjour,

Surtout pas...

Ne jamais modifier, corriger un chèque ni lui rajouter une mention qui serait inexacte. Ne correspondrait pas à l'identité du réel bénéficiaire.

Le seul procédé légal, votre seul recours serait de lui transmettre par endossement.

Ne sachant pas si votre chèque est endossable par une tierce personne, je pense que le mieux serait d'aller toutes les deux à sa banque -à elle- pour lui demander si c'est possible.

Lisez ceci :

http://www.boursilex.com/le_cheque_bancaire_et_postal.htm

([s]SECTION 3[/s] : "Transmission")